

> NOVEMBRE 2022

Les Chemins de
MONT@ILS



BULLETIN MUNICIPAL

ACTUALITÉS
TRAVAUX
BUDGET
LOISIRS
PROJETS

N°79

l'Édito

de **Christophe MASSALOU**
MAIRE DE MONTEILS

Chères Monteillaises, Chers Monteillais,

Trois ans se sont écoulés, trois ans durant lesquels nombres d'activités ont dû être interrompues ou modifiées ; trois ans où notre vie sociale a dû être mise entre parenthèse ; trois ans où les manifestations communales ont été grandement réduites. Alors c'est avec un plaisir partagé que chacun d'entre vous, d'entre nous, a pu profiter cet été des animations festives dans nos villages. A Monteils, vous avez renoué avec les plaisirs du Marché Gourmand organisé et animé par 1.2.3. Monteils. Les « festayres » ont quant à eux réinvesti la place du Pigeonnier sur laquelle s'est dressé le chapiteau lors de la Fête locale mise en scène par le Comité des Fêtes. Les inconditionnels du dressage vous auront surpris lors du concours d'attelage de tradition organisé par l'association Attelage Liberté du Causse. Enfin la fête du Parc de la Lère sous la houlette du Comice agricole, fédérant de nombreux partenaires, aura eu à cœur de ravir votre journée en proposant des activités diverses sur le magnifique site du Parc de la Lère (concours de chevaux lourds, exposition avicole, vide grenier, marché gourmand, spectacle équestre...). Après un si bel été, ce fut l'heure de la rentrée où chacun retrouva ses habitudes : qui, le chemin de l'école pour nos 125 jeunes écoliers et nos 819 lycéens ; qui, la reprise des activités sportives et ludiques proposées sur notre territoire.

Pour sa part, l'équipe municipale et l'ensemble des commissions continuent à œuvrer sur de nombreux sujets :

- La création du cheminement piéton permettant de relier hameaux, zone commerciale et cœur du village ; les travaux d'amélioration énergétique lancés sur les bâtiments scolaires ; l'effacement des réseaux aériens, sont tous des dossiers suivis par la commission des travaux.
- A l'initiative de la commission Actions Sociales, une formation aux gestes qui sauvent a eu lieu courant octobre et sera reconduite dans quelques mois.
- La commission des finances a la charge particulière de suivre attentivement nos dépenses énergétiques ainsi que l'avancement des réalisations budgétaires.
- Les différents dossiers liés au Plan Local d'Urbanisme sont eux pris en charge par la commission Urbanisme, Environnement et Cadre de Vie.

Tels sont les principaux dossiers en cours sur notre commune auxquels il conviendra d'ajouter nombre d'autres projets moins conséquents mais toujours initiés dans l'intérêt de notre village.

Je vous invite à parcourir ce 79ème numéro des Chemins de Monteils que j'espère vous aurez plaisir à lire et vous donne rendez-vous début janvier à la traditionnelle soirée de présentation des vœux par l'équipe municipale.

SOMMAIRE

- P. 3 > Actions sociales
- P. 4 à 7 > Infos communales
- P. 7 > Etat civil
> Agenda des manifestations
- P. 8 > Infos communales
- P. 9 > Infos communales
- P. 10 > Projecteur sur...
. Le Clos de Monteils
. Le Resto' du Lac
- P. 12 > Zoom sur...
> Numéros utiles



MAIRIE DE MONTEILS

1 Place du Pigeonnier - 82300 Monteils

Tél. 05 63 93 13 39

Web : www.mairie-monteils.fr

BULLETTIN MUNICIPAL

Directeur de rédaction et publication :

Christophe MASSALOU

Maquette & Impression :

Jérôme QUERCY - Identité Visuelle / Caussade



► ACTIONS SOCIALES

« Les gestes qui sauvent »

Au niveau Européen, notre pays accuse un réel retard sur la formation de la population aux gestes qui sauvent ou une minorité de Français serait formé. A l'initiative de la commission Action Sociale, chacun d'entre vous qui résidez sur la commune de Monteils avez reçu le flyer annonçant la mise en place de cette formation gratuite. Celle-ci est dispensée par l'association UFSI82 et a pris place courant octobre à l'Espace Bon-Temps. Vous êtes intéressé et n'avez pas pu vous inscrire aux sessions d'Octobre, contactez-le secrétariat pour vous préinscrire aux formations suivantes.



A l'issue de ces formations, la commission proposera aux personnes présentes la possibilité d'approfondir cette pratique en se formant au PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1).



à Monteils

SOYONS PRÊTS POUR SAUVER !



> VOUS ÊTES MONTEILLAIS
> VOUS AVEZ PLUS DE 18 ANS

**Venez vous former aux
GESTES QUI SAUVENT**

- > SAMEDI 1^{ER} OCTOBRE 2022
- > SAMEDI 8 OCTOBRE 2022
- > MARDI 11 OCTOBRE 2022

FORMATIONS PRISES EN CHARGE PAR LA MAIRIE DE MONTEILS

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS :
MAIRIE DE MONTEILS : 05 63 93 13 39

LUNDI - MARDI - JEUDI : 8H30-12H30 & 13H30-17H / VENDREDI : 8H30-12H30 & 13H30-18H



« Un été très chaud »

Tout au long de l'été qui fut extrêmement chaud cet été et ponctué d'épisodes caniculaires, la commission Action Sociale a régulièrement pris contact avec nos aînés seuls ou isolés afin de s'assurer avec eux que tout était mis en place pour lutter contre ces épisodes caniculaires.

A cet égard, nous rappelons qu'un registre est ouvert en Mairie afin de recueillir les coordonnées des personnes fragiles, seules ou isolées et qui souhaitent que les services municipaux puissent les contacter en période de canicule notamment.

> Inscription en Mairie ou sur notre site internet

www.mairie-monteils.fr

Vous êtes isolés ? Vous avez plus de 60 ans ?
Vous êtes fragilisés par le handicap ?



**Registre communal
des personnes vulnérables**

INSCRIVEZ-VOUS !

► **ECOLE EUGÈNE LAURENT**

> Réduction des Dépenses énergétiques

> Changement des menuiseries :

Petit à petit, l'école Eugène Laurent fait peau neuve après 36 ans d'existence. Après la réfection des toitures, des cours principales, de certaines clôtures, vient le tour des menuiseries. Le marché a été signé au 1er semestre 2022 pour un montant de 318 104.40 € HT.

Les entreprises retenues sont :

- . Gros œuvre : BOURDARIOS
- . Serrurerie : LAVITRY
- . Menuiserie : SARL LAUMOND
- . Plâtrerie : POUSSOU
- . Sols souples : BOURDARIOS



Les travaux ont démarré cet été par l'isolation phonique et thermique du restaurant scolaire, l'installation de pergolas le long de bâtiments élémentaires et du restaurant ainsi que la création de l'espace reprographie sous le préau du bâtiment principal.

Les vacances d'automne seront dédiées au changement des menuiseries sur le bâtiment maternel. A Noël ce sera au tour du restaurant scolaire puis les vacances d'hiver permettront de finaliser le chantier en traitant le bâtiment élémentaire.

► **LYCÉE CLAUDE NOUGARO**



Le 23 septembre dernier, Monsieur Mostafa Fourar, Recteur de l'académie de Toulouse, était présent sur notre territoire. Durant cette visite au lycée Claude Nougaro, le tutorat d'élèves du lycée a été présenté au recteur par des enseignants ainsi que par l'ISAE-SUPAERO et Sciences Po Toulouse, deux partenaires majeurs des Cordées de la réussite de l'académie de Toulouse.

Les Cordées de la réussite font de l'accompagnement continu à l'orientation, de la classe de 4ème jusqu'au baccalauréat et au-delà, un levier pour susciter l'ambition scolaire des élèves. Le dispositif propose un accompagnement collectif (découverte des métiers, immersion dans l'enseignement supérieur, culture générale, méthodologie, prise de parole en public et développement des compétences psychosociales), ainsi qu'un accompagnement individuel (tutorat étudiant, mentorat par un professionnel) grâce à un partenariat entre des établissements d'enseignement supérieur et des établissements scolaires.

► URBANISME



PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Pour rappel, la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été décidée par délibération du Conseil Municipal en 2019. L'élaboration de ce nouveau document d'urbanisme doit répondre aux exigences posées par la législation Française et par conséquent, être en compatibilité avec les prescriptions du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Sur notre territoire, ce dernier est mis en œuvre par le PETR Midi Quercy (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Midi quercy). A la demande des élus des 3 communautés de communes composant le PETR Midi Quercy, l'avancement du SCoT a été suspendu durant quelques mois. A ce jour, le déroulé du SCoT n'a pas encore repris et retarde l'avancement de la révision générale du PLU. Néanmoins, la parution de certains décrets d'application vient confirmer l'obligation de réduction drastique de nos surfaces actuellement constructibles dans le futur PLU.

En parallèle, 2 nouvelles procédures ont été lancées par le Conseil Municipal :

- La 5^{ème} modification simplifiée tendant à modifier à la marge le règlement de la zone UB du PLU actuel. Le dossier sera prochainement mis à disposition du Public en Mairie et sur notre site internet.
- La 1^{ère} révision allégée ayant pour objet la modification du périmètre Carrières au lieu-dit « Causse de Lugan ». Ce dossier sera également mis prochainement à disposition du public en Mairie et sur notre site Internet.

► CENTRE DE SECOURS

Le 3 octobre dernier le colonel Théron a présenté aux élus du territoire, couvert par le centre de secours de Caussade, l'esquisse du nouveau centre de secours. En présence des maires de Caussade, Puylaroque, Saint Cirq, Saint Vincent et Monteils, l'architecte a dévoilé le visuel du futur centre qui prendra place face au CER, à l'intersection de la route des Pigeonniers et de la RD926E.

A cet effet, la mairie de Caussade a acquis le terrain auprès du Conseil Départemental et le mettra à disposition du SDIS.

► EFFACEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS

Chemin des Lacs & Chemin des Chênes :

Sur ces chemins qui desservent tous deux le Parc de la Lère, une réflexion sur un aménagement est en cours. Dans l'attente de l'aboutissement de ces échanges, et dans la continuité de la politique municipale d'enfouissement des réseaux aériens, des travaux débuteront cet automne. Ils concerneront dans un premier temps, l'enfouissement des réseaux électriques et télécom situés le long de la route des Pigeonniers du côté du cheminement piéton et se situeront dans la portion entre le chemin des Lacs et l'impasse des Places. Plus tard viendront également l'effacement des réseaux situés sur le chemin des Chênes et le chemin des Lacs.

► RÉSEAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Chemin de la Biasse :

Le SIEACA (Syndicat Intercommunal d'Eau et Assainissement Cande Aveyron) a lancé des travaux d'extension du réseau d'assainissement sur le chemin de la Biasse. Ces travaux seront également l'occasion de modifier le réseau de distribution d'eau potable. Le taux de participation financière de la commune sur ces travaux d'assainissement est de 70%.



DÉPLACEMENTS DOUX

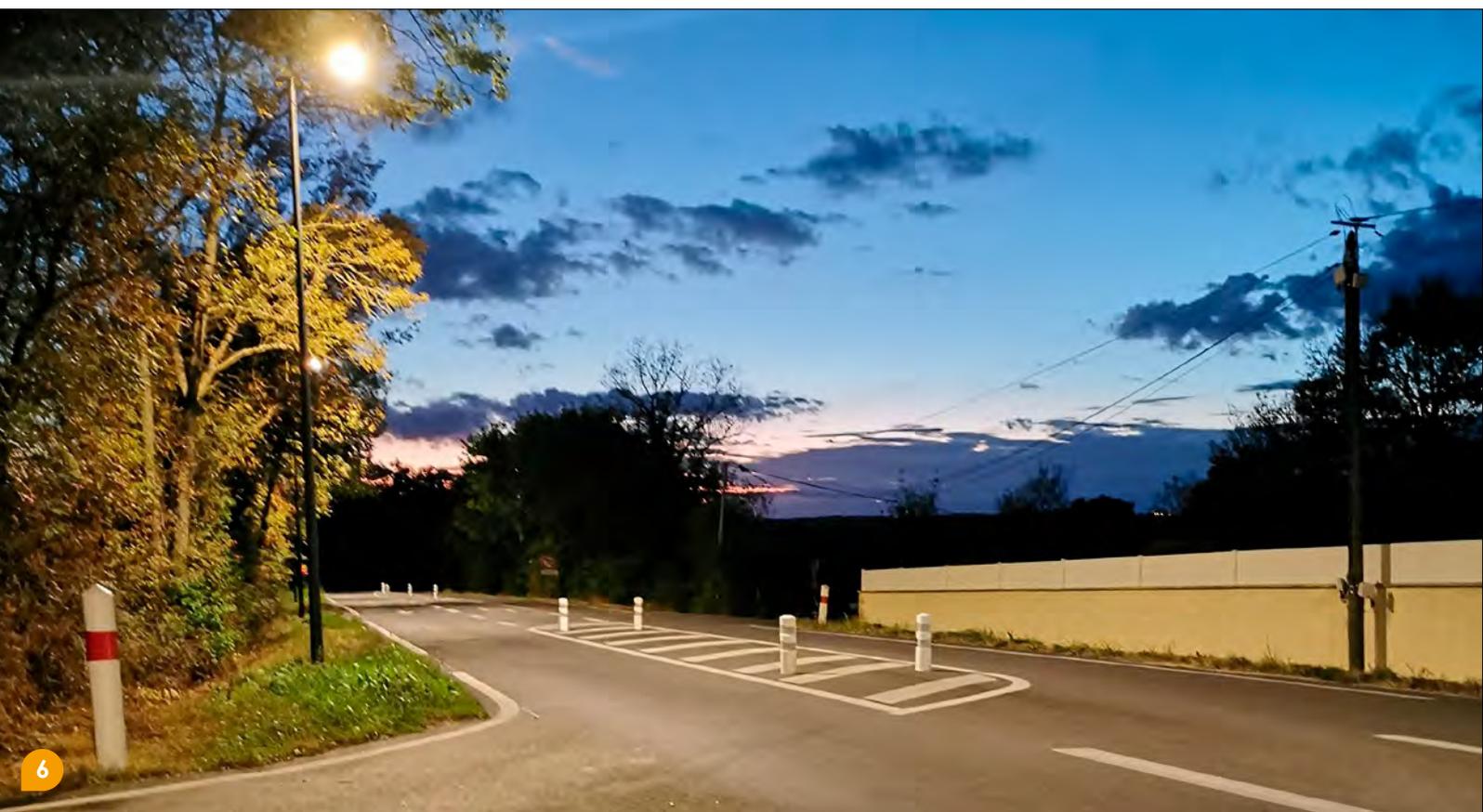
▶ ROUTE DU TRAVERSIÉ

Les travaux de création d'un cheminement piéton le long de la route du Traversié sont maintenant terminés. Cette extension en prolongement de celui du chemin des Rouges permet à ce jour à un grand nombre de résidents du sud de la Commune de pouvoir rallier la zone commerciale, le Parc de la Lère et en continuité les centres villes de Causcade et Monteils en bénéficiant d'aménagements dédiés aux piétons. En amont de ce nouvel aménagement, un espace vert sera créé et est déjà équipé d'un banc propice aux rencontres entre voisins. A ce titre la municipalité tient à remercier chaleureusement la propriétaire ayant fait don à la collectivité d'une partie de terrain permettant ainsi cette réalisation.



▶ ROUTE DU CAUSSE

Les travaux d'aménagement du carrefour des Grèzes se sont terminés en Aout dernier avec la pose des plots réfléchissants sur les zones en zébra. Ces matériels viennent compléter la sécurisation de ce carrefour et la création d'une voie centrale uniquement destinée aux véhicules changeant de direction.



ÉVÉNEMENTS À VENIR

Liste des manifestations à venir sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires. Retrouvez les dernières actualisations sur www.mairie-monteils.fr

> **le 05/11 • SOIRÉE HALLOWEEN**
Organisé par l'APE (Association des Parents d'Élève)

> **le 27/11 • BOURSE AUX JOUETS**
Organisé par l'APE (Association des Parents d'Élève)

> **le 04/12 • RANDO TÉLÉTHON**
Organisé par 1, 2, 3 Monteils

> **le 11/12 • MARCHÉ DE NOËL**

> **le 13/01 • VŒUX DE
LA MUNICIPALITÉ**

> **le 12/02 • LOTO**
Organisé par l'APE (Association des Parents d'Élève)

> **le 19/03 • CARNAVAL DE L'ÉCOLE**
Organisé par l'APE (Association des Parents d'Élève)

> **le 25/03 • SOIRÉE - REPAS**
Organisée par le Comité des Fêtes

► CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

La Cérémonie commémorative de la signature de l'armistice de la 1ère guerre mondiale, de la victoire et de la paix, ainsi que l'hommage à tous les «morts pour la France» des conflits anciens ou actuels se tiendra le 11 Novembre à 9h30 place du Pigeonnier à Monteils en présence notamment des autorités civiles et militaires, des enfants de l'école et du centre de loisirs. Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal vous convient à venir honorer cette cérémonie de votre présence.



Etat Civil

NAISSANCES

- Léandro Combret, le 18 mai 2022
- Emilia Thoofft, le 31 mai 2022
- Elizio Valette, le 1^{er} juin 2022
- Loïse Mittelberger, le 5 juin 2022
- Naël Mehaddi, le 6 juillet 2022
- Gamaliel Casanova, le 12 juillet 2022
- Lorenzo Abdou, le 4 septembre 2022

CARNET ROSE :

Hailey est née le 26 juillet dernier. C'est avec un immense plaisir que Monsieur le Maire et l'ensemble de l'équipe municipale adresse leurs plus sincères félicitations aux heureux parents Estelle Larroque, secrétaire à la Mairie de Monteils et Jérémy Mas.

MARIAGES

- Benoît GALINIER et Marine GASCOIN
le 9 juillet 2022

DÉCÈS

- Henri MALLEVILLE, le 10 avril 2022
- Patrick DANOS, le 1^{er} mai 2022
- Monique PÉCHARMAN, le 29 mai 2022
épouse Choquer
- Philippe TRENTY, le 30 juillet 2022
- Josette BOURDET, le 13 août 2022
épouse Pécharman
- Florent BROCHENIN, le 3 septembre 2022
- Christophe SARNY, le 23 septembre 2022



Changement au sein du Conseil Municipal

En septembre dernier, **Madame Chantal TOURNIER**, conseillère municipale depuis 2008 nous a indiqué avoir quitté la commune et ne résidant plus sur Monteils, a décidé de démissionner de ses fonctions électives. Comme le stipule le code électoral, tout conseiller démissionnaire est automatiquement remplacé par le suivant sur la liste. J'ai donc le plaisir de vous informer que **Monsieur Alain AYNIE** est désormais Conseiller Municipal de Monteils en remplacement de Madame Chantal Tournier.

Monsieur le Maire et l'ensemble des membres du Conseil Municipal remercie Madame Chantal Tournier pour sa participation aux travaux des nombreux conseils ainsi que pour son implication au sein des commissions municipales. Nous souhaitons également la bienvenue à Monsieur Alain Aynié.



Un nouveau commandant à la tête de la communauté de Brigade de Causade.

Les maires des communes composant la communauté de brigade (COB) de Causade ont été conviés, par le commandant David Leprêtre, commandant de la compagnie de gendarmerie de Montauban, à participer à la prise de commandement de la COB de Causade par le capitaine Sébastien Bonnet.

Signature protocole participation citoyenne

Le 30 juin dernier, la commune de Monteils et 25 autres communes, la Préfète de Tarn-et-Garonne et le colonel commandant le groupement de gendarmerie départementale ont signé un protocole de participation citoyenne.

Le dispositif de la participation citoyenne vise à favoriser le rapprochement entre les forces de sécurité de l'Etat, les élus locaux et la population, à développer auprès de celle-ci une culture de la prévention de la délinquance ainsi qu'à améliorer les conditions d'exercice des missions dévolues aux forces de sécurité de l'Etat. Il s'inscrit dans le cadre d'une sécurité partagée basée sur la transmission d'informations recueillies sur le terrain aux forces de l'ordre. En aucun cas, il ne s'agit de se substituer à l'action des services de gendarmerie nationale.



Conventionnement avec la société SACPA

La commune de Monteils a contractualisé avec le groupe SACPA. Le présent contrat porte sur la gestion de la divagation des carnivores domestiques dans le domaine public et la gestion de la fourrière animale. Il a pour vocation de définir les modalités d'interventions du prestataire pour assurer à la demande de la collectivité et selon les conditions définies dans le Code Rural et de la Pêche maritime, les missions de service public suivantes :



- La capture et la prise en charge des animaux divagants suivants : carnivores domestiques. Ceci exclut toutes les espèces sauvages ou exotiques dont la prise en charge répond à des réglementations spécifiques.
- La capture, la prise en charge et l'enlèvement des animaux dangereux.
- La prise en charge des animaux blessés et le transport vers une clinique vétérinaire partenaire.
- Le ramassage des animaux décédés dont le poids n'excède pas 40 kg et leur évacuation via l'équarrisseur adjudicataire.
- La gestion du Centre Animalier (fourrière animale)
- Le reporting en temps réel de l'activité de la fourrière (entrées/sorties des animaux)

Ces interventions sont nécessaires pour limiter les risques pour la santé et la sécurité publiques, pour remédier aux nuisances provoquées par lesdits animaux et pour satisfaire pleinement aux obligations nées de la loi 99-5 du 6 janvier 1999 (article L 211-22 du Code Rural) ainsi qu'à celles prévues au règlement sanitaire départemental.

Pour signaler un animal errant sur la voie publique, contacter les services de la Mairie de Monteils aux heures d'ouverture du secrétariat.

Délais légaux de garde des animaux en fourrière (art. L211 - 25 et 26 du Code Rural)

Pour les animaux identifiés (tatouage ou puce électronique) et non identifiés :

Les délais de garde en fourrière sont de 8 jours ouvrés et francs. À l'issue de ce délai, si l'animal est jugé adoptable par le vétérinaire, il est proposé gratuitement, identifié et vacciné à une Association de Protection Animale.

Rappel : la non reprise de l'animal par son propriétaire constitue un abandon réprimé par l'article 521-1 du Code Pénal ; le contrevenant est passible d'une amende de 30 000€ et de 2 ans d'emprisonnement.

Conditions dans lesquelles les animaux peuvent être remis à leur propriétaire

Conformément à la législation (art. L211-24 du Code Rural), le Groupe SACPA est autorisé à encaisser les frais, directement et pour son compte, auprès des propriétaires qui récupèrent leurs animaux en fourrière.

Les tarifs appliqués seront ceux en vigueur au moment de la restitution.



Tarifs TTC au 1^{er} janvier 2022

| | |
|--|----------|
| Forfait fourrière | 94,00€ * |
| Identification puce électronique | 70,50€ |
| Forfait par visite vétérinaire (obligatoire) : | |
| Pour un animal mordeur ou griffeur | 84,00€ |
| Vaccin rage + passeport | 44,00€ |

Si l'animal nécessite des soins particuliers, ces frais seront à la charge du propriétaire.

Les animaux peuvent être réacheminés chez les particuliers si ils ne sont pas en mesure de se déplacer.

(*) Au-delà du 8^{ème} jour ouvré et franc, supplément de 9,50€ TTC pour les chats et 15,50€ TTC pour les chiens par jour de présence (toute journée commencée est due).



BON APPÉTIT !

En France, l'art de vivre et la gastronomie se chaperonnent l'un l'autre à travers les plaisirs de la table, conjuguant harmonieusement savoir-être et savoir-vivre. Pour honorer cette heureuse union, depuis 2010, le repas gastronomique à la française figure au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco. Cette pratique traditionnelle bien de chez nous, devenue coutumière au fil du temps permet de célébrer les étapes les plus importantes de la vie familiale, telles naissances, mariages, anniversaires, succès, retrouvailles et tous autres moments festifs de l'existence d'un groupe, d'une confrérie ou simplement de gens rassemblés par un objectif semblable, à l'image de la fête des Voisins, ici, à Monteils, la dénomination s'appuie sur la fête des Hameaux, avec le bien-vivre ensemble comme dénominateur commun.

La cuisine française par les savoir-faire de ses chefs étoilés, connus et reconnus, rayonne dans le monde entier. En miroir, leurs faire-savoir ruissellent sur les cuisiniers et restaurateurs de l'Hexagone permettant à ces maîtres du «piano», de distiller une partition culinaire des plus savoureuses quels que soient le menu du jour proposé et de la carte présentée, et au-delà de la notoriété de leur établissement.

En Tarn-et-Garonne, quelque 300 restaurants sont implantés sur son territoire, parmi eux, deux le sont dans notre commune, et non des moindres!

Si la finalité gastronomique est quelque peu différente, l'approche demeure identique. Les deux établissements s'inscrivent dans la volonté et l'exigence de s'approvisionner auprès de producteurs et commerçants locaux en produits de qualité, frais et de saison. Grâce à cette charte éthique, la cuisine de ces acteurs et metteurs en scène monteillais s'accorde sur une source intarissable d'inspiration pour des explosions gustatives et sensorielles longues en bouche.

Bon appétit !

Restaurant Le Clos Monteils

En 1999, après de longues pérégrinations professionnelles dans de grands restaurants de renommée internationale, Françoise et Bernard Bordaries investissent l'ancien presbytère de la commune, nichant leur riche patrimoine culinaire dans les salles paroissiales du rez-de-chaussée. Aussi, la solide bâtisse du XVII^e siècle va subir une étonnante reconversion pour devenir, au fil de recettes inventives, le temple d'une cuisine d'exception, référencée au niveau national par les plus grands guides gastronomiques.

En deux décennies, le maître des lieux agrège de multiples distinctions, hissant sa cuisine sur bien des podiums érigés par la presse spécialisée ou mieux encore par ses pairs.

Le premier semestre de cette année s'inscrit dans l'exceptionnel pour Bernard Bordaries au sommet de son art: trois récompenses majeures en moins de six mois. Magistral!

Le chef du Clos Monteils savoure avec gourmandise les premiers mois de 2022 riches en distinctions. La première s'est inscrite dans les frimas de janvier, avec l'attribution de la médaille du Tourisme, échelon Or. La préfète de Tarn-et-Garonne Chantal Mauchet louait ainsi le restaurateur monteillais: «Cette distinction honorifique est la juste récompense de l'activité que vous avez menée au service du tourisme et des résultats que vous avez obtenus dans ce domaine.»

Depuis, l'arrivée du printemps a vu fleurir une nouvelle récompense à son palmarès par l'obtention d'un Bib gourmand, un trophée l'accompagnant depuis 2007, affiché dans la dernière édition du Guide Michelin. Ce Bib gourmand favorise une cuisine classique mais modernisée pour un menu à 35 euros comportant entrée-plat-dessert. Dernièrement, une prestigieuse distinction vient compléter un palmarès déjà bien fourni. De fait, pour cette année, Bernard Bordaries est l'unique détenteur tarn-et-garonnais de trois trophées majeurs.

Fin mai, sous une douce chaleur méditerranéenne, pour la région Occitanie, c'est à Montpellier que le Gault&Millau Tour a fait étape, précisément au domaine de Verchant. Ces rendez-vous en région ont pour but de célébrer et de fédérer l'ensemble des acteurs de la gastronomie des terroirs, notamment les chefs, leurs équipes, les producteurs, les jeunes en formation.

Dans ce schéma, lors de la cérémonie parrainée par le chef Michel Kayser, devant un parterre de restaurateurs renommés, douze trophées ont été décernés. Le Gault&Millau d'or, prix le plus prestigieux, a été attribué à Franck Putelat (La Table de Franck Putelat à Carcassonne), le trophée Tradition d'aujourd'hui est revenu à Bernard Bordaries.

À l'occasion de la remise de cette distinction, le restaurateur a été présenté ainsi: «Bernard Bordaries n'a rien d'un chef Geek qui vous tend un iPad pour vous faire découvrir le menu du jour. Dans son ancien presbytère du XVII^e siècle, avec son épouse Françoise, il travaille à l'ancienne, ce qui n'a rien d'un défaut, soignant les cuissons, chérissant les belles sauces et ne transigeant rien sur la qualité des produits.»

Et pour exprimer son talent, face à ses pairs, devant Gilles Goujon, chef aux multiples récompenses (Auberge du Vieux Puits à Fontjoncouse, 11), le restaurateur a concocté une sublime recette de sa composition: rouget, compotée de tomate, piquillos, chorizo, citron confit et seiche.

À l'issue de la remise des prix, le lauréat tenait à déclarer: «C'est une réelle reconnaissance et une belle récompense. J'ai eu plaisir à faire connaître le département de Tarn-et-Garonne dont on parle peu.»

Dans la nouvelle édition du Gault&Millau, le chef du Clos Monteils affiche un 14,5/20 et 2 toques.

Restaurant du Lac

Pour l'heure, cette dénomination n'existe pas. Tout aussi bien, elle aurait pu s'inscrire ainsi: le restaurant du télési, marquant naturellement son implantation.

En 2017, après de nombreuses démarches administratives, de sollicitations auprès de personnes qualifiées, deux copains férus de glisse aquatique, souhaitant vivre de leur passion, mettent en mouvement un télési.

Installé dans un coin pittoresque du parc de la Lère, précisément sur le lac principal, le complexe nautique s'accorde sur le type à deux poulies. Le système permet de réaliser des allers-retours sur le miroir d'eau sur une distance de 400 mètres, à une vitesse pouvant aller jusqu'à 30 km/h. Le circuit s'agrément de huit modules, dont des tremplins pour des sensations fortes garanties grâce à des sauts acrobatiques effectués par des riders adroits, bien initiés à la discipline.

Quant aux novices de la pratique du wakeboard, autre nom du télési, ces derniers se contentent de sautiller sur la surface de l'eau, tout en tentant d'améliorer leurs performances à la faveur des conseils avisés prodigués par les gérants des lieux, Benjamin Bidois, alias Ben et son compère Bastien Bonnemort, dit Bast, tous deux diplômés d'État de la discipline. Pour les adeptes de la contemplation du site bucolique, l'évasion aquatique peut se traduire par une paisible balade en paddle, avec pagaie et glisser ainsi sur l'eau. À l'époque, le premier complexe aquatique du département attire de nombreux riders et autres curieux visiblement séduits par les installations

novatrices en matière de glisse. En septembre 2017, sa notoriété dépassant les frontières départementales, la Fédération française de ski nautique et de wakeboard organise un événement national sur le site monteillais grâce à une étape de la Coupe de France. Parmi les riders de haute voltige, venu en voisin, l'Aveyronnais Maxime Roux, champion du monde en titre, remporte l'épreuve. Depuis, le prodige est devenu professionnel, évoluant avec bonheur aux États-Unis.

Dès l'implantation du télési, Ben et Bast envisagent un service de restauration par le biais d'un food truck. Durant trois ans, une caravane abrite les installations où l'on peut consommer, selon le critère «bon et frais».

L'année dernière, les deux riders outre leur activité nautique, vont monter en gamme, et orienter leur projet vers une restauration traditionnelle. Pour une pleine réussite de leur entreprise, les savoir-faire antérieurs de Bastien et de Benjamin vont harmonieusement s'additionner: le premier était cuisinier auprès de grands chefs étoilés, tels Hélène Darroze, Alain Ducasse ou encore Guy Savoy. Quant au second, il officiait en tant que maître d'hôtel dans l'établissement familial mais aussi auprès de grandes maisons françaises, notamment dans le Gers.

Dans ce coin de verdure, il n'a pas lieu de pousser la porte pour entrer sur la terrasse ombragée de 80 m², prévue pour 50 couverts installés au bord de l'eau, au ras des clapotis. Dans un décor apaisant, autour d'un cadre agréable pour les yeux et les papilles, l'envie de fraîcheur gagne la carte où l'on retrouve, entre autres gaspacho du chef, burger chèvre ou bacon, camembert rôti, entrecôte de bœuf de race charolaise, gaufre caramel beurre salé. Ces recettes sont élaborées dans un espace cuisine respectant toutes les normes d'hygiène en vigueur.

Ici, l'esprit critique des guides nationaux n'a pas de prise. C'est la toute puissance des réseaux sociaux devenus de véritables compagnons de tablées qui dicte la loi. Dans cette jungle numérique, l'on note plus de 80 avis positifs avec une moyenne de 9,8/10 et 61 votes à 5/5.

Benjamin et Bastien concluent: «Les deux activités sont indépendantes. On peut déjeuner ou dîner sans pratiquer le télési et réciproquement».

Pour cette saison, les premiers frimas automnaux mettront fin à ce restaurant éphémère, pour une réouverture au renouveau de la nature, soit au printemps prochain.

Bon appétit, quel que soit le restaurant !

André RAMONEDA



ZOOM SUR... L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES

Qu'est-ce que l'APE ?

L'association des Parents d'Elèves (APE), c'est une équipe de parents, comme vous, qui souhaite apporter le meilleur à nos enfants.

Cette association, créé en 2004, a notifié dans ses statuts que son but est de défendre les droits et de promouvoir les intérêts des élèves et de leurs familles de l'établissement primaire, Eugène Laurent à Monteils (82), en toute indépendance politique, philosophique, religieuse ou syndicale.

Concrètement, l'APE a pour but de dégager des financements pour soutenir la réalisation des projets de l'école (participation financière) et participer à la vie de l'école en organisant des actions avec les parents, mais aussi d'entretenir un lien de convivialité en dehors du temps scolaire.

Des Actions concrètes conduites par les parents

- Organisation d'actions et d'événements en vue de récolter des fonds : vente de chocolats, bourse aux jouets, loto, vide grenier.
- Organisation d'événements conviviaux et festifs à l'attention des enfants de l'école et de leur famille : halloween, goûter de Noël, carnaval, kermesse.
- Participation au financement des projets scolaires (1 tiers du budget), financement d'abonnements de magazine dans chaque classe, financement de jeux pour les cours de récréation.

Comment participer :

- **Devenir membre de l'APE** : s'impliquer dans une ou plusieurs actions, participer (quand le temps et l'organisation familiale le permet) aux réunions d'organisation, mettre ses idées ou ses talents au service des actions de l'Association...



- **Devenir bénévole de l'APE** : soutenir les actions en y participant, ou même donner un simple coup de main ponctuel sur une des actions organisées, réaliser des gâteaux pour les buvettes...

L'APE de Monteils c'est actuellement juste une petite dizaine de parents (membre et bénévole), je me permets donc de relancer un avis de recherche.

Nous comprenons que ce n'est pas facile ni possible de se rendre disponible parfois, nous sommes tout de même inquiet pour la bonne continuité de l'association. Nous avons donc grand besoin de nouveaux membres et bénévoles afin que l'association perdure et que de nouveaux projets voient le jour pour nos enfants fréquentant l'école de Monteils.

Si vous souhaitez avoir plus de renseignement ou si vous ne pouvez pas être présent à l'assemblée générale mais que vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter via notre adresse mail : apemonteils82@gmail.com ou par le biais des maîtresses qui nous transmettrons vos messages.

Alors à très bientôt

La présidente, Aurélie Gardes

NUMÉROS UTILES / MONTEILS

Salle Côté Lère
05 63 93 18 89

Gîte «Et si c'était là»
05 63 20 72 62

Espace Bon Temps
05 63 93 18 65

Ecole Eugène Laurent
05 63 63 10 02

Centre de loisirs
05 63 93 70 26

Lycée Claude Nougaro
05 63 92 02 50

Saur Dépannage
05 81 91 35 07

Préfecture
05 63 22 82 00



MAIRIE DE MONTEILS
1 Place du Pigeonnier
82300 Monteils

OUVERTURE AU PUBLIC



Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h
Fermeture à 18h le vendredi



05 63 93 13 39



www.mairie-monteils.fr



**LES NUMÉROS
À CONNAITRE
EN CAS D'URGENCE**
24H/24 & 7J/7

15

SAMU
URGENCE MÉDICALE

112

URGENCE
NUMÉRO EUROPÉEN

18

POMPIERS
SITUATION D'ACCIDENT

17

POLICE
OU GENDARMERIE

115

ACCUEIL
PERSONNES SANS ABRIS

114

**SERVICE AUX
MALENTENDANTS**
ACCESSIBLE SMS ET FAX

CENTRE ANTIPOISON 05 61 77 74 47

Suivez-nous
sur Facebook



Communauté de Communes
05 63 93 28 66